



---

Montréal, le 8 novembre 2019

Ordre des acupuncteurs du Québec  
505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1106  
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Objet : L'exercice en société

Monsieur le président,  
Monsieur le directeur général,

L'Association des acupuncteurs du Québec (AAQ) tient à vous faire part de ses préoccupations à l'égard de l'absence d'une réglementation sur l'exercice en société pour les acupuncteurs québécois.

L'AAQ estime que la modernisation du cadre juridique encadrant la pratique professionnelle des acupuncteurs québécois est devenue essentielle pour leur permettre d'évoluer dans un environnement de plus en plus multidisciplinaire et concurrentiel. L'acupuncteur au Québec n'a aucune autre source de revenus que dans le secteur privé. Pourquoi un acupuncteur ne pourrait-il pas exercer son activité professionnelle au sein d'une société dont il serait l'un des propriétaires ?

À l'heure où nos patients souhaitent trouver des soins et des services mieux intégrés et mieux adaptés à leurs besoins, les acupuncteurs devraient pouvoir participer à part entière au développement d'une offre de services à la fois multi et interdisciplinaires. L'exercice en société est un moyen de favoriser cette participation, tout en assurant le respect des règles déontologiques régissant la pratique professionnelle et assurant la protection du public.

Jusqu'à maintenant, 28 ordres professionnels ont adopté un règlement permettant d'encadrer l'exercice en société de leurs membres. Près de la moitié de ces ordres professionnels sont du domaine de la santé, incluant la plupart des professions avec lesquelles les acupuncteurs sont en étroite interrelation : médecins, physiothérapeutes, ergothérapeutes, chiropraticiens, psychologues, psychoéducateurs, etc.

L'Association des acupuncteurs du Québec espère que vous porterez une attention particulière à cette question et vous offre toute sa collaboration pour l'avancement d'une réglementation sur l'exercice en société pour les acupuncteurs québécois.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'accepter, messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Julie E. Dorval, Ac.  
présidente

---

Association des acupuncteurs du Québec au  
1453, Beaubien Est, suite 203, Montréal H2G 3C6  
Siège social : 514-564-5115 / [info@acupuncture-quebec.com](mailto:info@acupuncture-quebec.com)